

Novembre 2021

Au 1er janvier 2022, la Réglementation Environnementale 2020 va se substituer à la Réglementation Thermique 2012. Cette RE2020 s'articule autour de trois piliers : l'énergie, le confort d'été et le carbone. Ce *Solutions Béton* en expose d'abord les attendus, puis rend compte des retours d'études exploratoires autour de maisons individuelles et de logements collectifs en béton. Leurs premières conclusions confirment que les bétons d'aujourd'hui resteront une partie prenante de la construction jusqu'aux seuils de réduction carbone déjà affichés de 2025. Des optimisations concrètes sont également proposées, dans le cas où un projet spécifique l'exigerait. Dans le *cadre* de perspectives à moyen et long termes, des solutions existantes (nouvelles formules de *ciment* à impact carbone réduit, perspectives d'amélioration du process cimentier) sont évoquées, qui participeront à des innovations de rupture pour répondre aux seuils affichés de 2028 et 2031.

Sommaire - Solutions béton et RE2020

Introduction : contexte, RE2020, validation réglementaire

Energie : indicateurs retenus, synthèse des exigences réglementaires, solutions béton

Inconfort estival : indicateurs retenus, synthèse des exigences réglementaires, solutions béton

Carbone : indicateurs retenus, synthèse des exigences réglementaires, leviers d'optimisation

Les garde-fous concernant les parois opaques : étanchéité air, ponts thermiques

Exemples solutions globales RE2020 : maison individuelle, bâtiments collectifs (71 et 40 logements)

Le label d'Etat

Conclusion - béton et RE2020

Auteur

Cimbéton



Retrouvez toutes nos publications
sur les ciments et bétons sur
infociments.fr

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet

Article imprimé le 09/05/2025 © infociments.fr